

Mesdames et Messieurs les élus,
Madame la Présidente du Conseil d'administration de la CAF des Yvelines,
Mesdames et Messieurs,

Nous sommes face au changement climatique et nous devons nous adapter au maximum, tout en trouvant les moyens de lutter au mieux. Nous le devons justement pour nos enfants.

Nous avons cette responsabilité d'agir face à ces espaces qui sont des îlots de chaleurs, imperméables...

Nous le faisons globalement dans notre territoire que nous renaturons progressivement depuis plusieurs années maintenant, à force de déminéralisation des sols, de plantation d'arbres et de comestibles, de protection globale des espaces naturels et agricoles, de notre biodiversité indispensable. Les exemples que vous voyez dans les cours d'André Gide et sur la plaine centrale du Buisson en font partie, tout comme la plantation d'arbres sur nos aires de jeux.

Pour les cours, c'est un plan pluri annuel que nous portons depuis 2020, avec le soutien de départ du Parc naturel régional. 4 cours d'école sur 7 sont à présent végétalisées. Et nous avons choisi de faire de même pour les espaces extérieurs de notre Maison des Tout-Petits. Facilitant aussi, au-delà de l'adaptation face au changement climatique, la construction de leur propre regard sur la nature, le végétal, la faune. Car nous sommes ici dans un lieu éducatif porté par des agents communaux formidables, que je salue et remercie.

Il s'agit ici de la végétalisation d'1/3 de la cour avec la plantation d'arbres remarquables, arbustes et grimpantes. Je tiens à préciser que dans les arbustes figurent groseillers, framboisiers, thym et verveine citronnelle. De quoi éveiller les sens des enfants !

Je remercie la CAF des Yvelines, qui a financé cette nouvelle transformation à hauteur de 80%.

Notre démarche de transformation ne s'arrête pas à la végétalisation, puisque notre service Petite enfance est engagé pour la labellisation « écolo crèche ». Ce label complet entre totalement dans les objectifs municipaux de transition écologique. Il intervient sur toutes les thématiques : de l'alimentation à l'entretien ou encore à l'énergie, mais aussi sur le projet pédagogique et le lien avec les familles. C'est un parcours de labellisation long, sur deux ans, débuté en février 2025, et pour lequel, là encore, nous bénéficions du soutien fort de la CAF des Yvelines avec un financement à 80% du coût.

À l'occasion de notre augmentation du nombre de places d'accueil temporaire l'an passé, je vous signalais les difficultés pour les familles. Face à ces constats, notre municipalité est intervenue à plusieurs reprises ces dernières années afin de favoriser une solution de garde pour les familles, sur la commune : que ce soit en crèche collective, familiale et aussi en accompagnant le secteur libre avec des micro-crèches ou le soutien en locaux pour l'association des Petits pas. Par exemple, nous nous retrouvons l'an passé pour l'inauguration de l'accueil Madeleine Brès avec 28 berceaux en accueil familial et 12 berceaux d'accueil occasionnel supplémentaires mis en œuvre en 2024.

Faute de solution d'accueil, c'est surtout une part des femmes qui persiste à ne pas avoir accès au marché du travail ou qui doit se contenter d'emplois à temps partiel. C'est une partie des parents qui doit travailler de façon décalée pour assurer une garde à tour de rôle. Cette situation impacte en premier lieu les familles à plus faibles ressources, freine les carrières professionnelles, notamment des femmes peu qualifiées, et pérennise l'inégalité entre les femmes et les hommes.

Alors, nous avons aussi choisi de nous engager fortement pour favoriser l'insertion professionnelle dans le cadre de notre service Petite enfance.

C'est cet engagement qui nous permet de recevoir le label « AVIP », Crèche à vocation d'insertion professionnelle, décerné par la Préfecture, France Travail et la CAF des Yvelines. 6 places d'accueil sont réservées dans ce cadre, avec un accompagnement des familles à la fois sur le volet social et sur le volet professionnel.

Là encore, nous bénéficions d'un soutien fort de la CAF des Yvelines avec une subvention de 21 000 € pendant 3 ans.

Ces nouvelles réalisations s'inscrivent pleinement dans nos engagements de mandat pour un territoire qui prépare son avenir en se transformant face au changement climatique, une communauté qui éduque les jeunes générations, solidaire pour faciliter l'accès de tous aux services publics et permettre à chacune et chacun de vivre bien, dignement.

À présent, nous travaillons sur un accueil collectif supplémentaire de près d'une quarantaine de berceaux dans le Centre-Bourg. Ce qui nous permettra d'augmenter nos capacités d'accueil pour mieux répondre au besoin des familles magnycoises dans le cadre de notre service public de la Petite enfance.

Nous continuerons en effet d'agir, car nous souhaitons encore avancer pour favoriser l'accès de toutes les familles à une solution de garde, mais aussi à un accompagnement pour l'épanouissement des enfants dès le plus jeune âge.

Et je vous offre, pour conclure, ce proverbe africain, devenu mon fil rouge pour nos cours passent au vert, car il lie nature et éducation : « On ne tire pas sur une fleur pour la faire pousser. On l'arrose et on la regarde grandir... patiemment. »